

16^{ème} RALLYE de SARRIANS

24 & 25 octobre 2020



ORGANISATION	Date de réception	Paiement	Groupe	Classe	NUMÉRO DE COURSE	Visa Administratif	Visa Technique
	... / ... / 2020	Chèque ou Espèce					
Licence 2020 pilote <input type="checkbox"/> Licence 2020 copilote <input type="checkbox"/> Permis de conduire pilote <input type="checkbox"/> Permis de conduire copilote <input type="checkbox"/> 1ère page Passeport Technique <input type="checkbox"/>							
Ce Bulletin et le règlement sont à adresser avant le lundi 12 octobre minuit à : Association RALLYE DE SARRIANS, 862 Route de Parisi, 84260 SARRIANS Droits d'engagement : Moderne → 350€ --- VHC → 300€ (chèque à l'ordre de l'association Rallye de Sarrians) Pensez à joindre les photocopies des licences 2019, des permis de conduire et la photocopie de la 1ère page du Passeport technique.							
A remplir complètement et lisiblement - MERCI	PILOTE			COPILOTE		VOITURE ENGAGÉE	
	NOM					Marque :	
	Prénom					Modèle :	
	Adresse					Couleur :	
	Code Postal					Cylindrée :	
	Ville					Groupe →	
	Date - lieu de naissance					Classe →	
	Fixe					J'engage ma voiture en Moderne <input type="checkbox"/> ou en V.H.C <input type="checkbox"/>	
	Portable					N° Fiche d'homologation :	
	E-mail					N° Passeport Technique :	
	Licence n°					N° PTH ou PTN pour VHC :	
	Code Ligue - ASA					ASSISTANCE	
	N° de Permis de Conduire :					1 seul véhicule d'assistance autorisé par équipage	
	Délivré le					Type véhicule assistance :	
	Délivré à					Attention si véhicule volumineux merci de bien vouloir contacter l'organisation → 04.90.65.59.03	
Fait à :	Signature Obligatoire			Signature Obligatoire		Remorques interdites dans le parc d'assistance	
Le :	Par le fait de signer le bulletin d'engagement, les signataires attestent de l'exactitude des renseignements portés sur ce document et déclarent sur l'honneur ne pas être sous le coup d'une suspension de permis de conduire, ni de licence FFSA.						
Ils déclarent avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve, ainsi que de la réglementation générale des rallyes telle qu'établie par la FFSA							
Horaire de convocation souhaité aux vérifications administratives (de 7h15 à 11h00) : h							
!!!! Dans la mesure du possible, nous essaierons de tenir compte de votre souhait pour votre convocation sinon nous comptons sur votre compréhension !!! MERCI							